

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 264-263-1918 installant dans ses fonctions le Secrétaire Général du Gouvernement.

n° 264-263-1918

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
8 septembre 1918

Numéro JO  
n° 263 du 30/09/1918

Date du numéro  
30 septembre 1918

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 19 juin 1917 déléguant M. Geffriaud, sous-chef de bureau au ministère des colonies, dans les fonctions de Secrétaire Général du gouvernement de la Côte Française des Somalis

**Vu** l'arrêté local du 28 août 1917 confiant l'intérim des fonctions de Gouverneur à M. Geffriaud, en attendant l'arrivée du Gouverneur titulaire

**Vu** l'arrêté local en date du jour portant prise de fonctions de M. A. Lauret, Gouverneur titulaire de la colonie ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Article premier

- M. Geffriaud, Secrétaire Général du gouvernement de la Côte Française des Somalis, prend, à compter du 8 septembre 1918, les fonctions dont il est titulaire. Il les exercera en conformité de l'arrêté de délégation en date de ce même jour.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera notifié, enregistré et publié partout où besoin sera.

**A. LAURET.**